

---

**CONSERVATOIRE**  
musique & théâtre

---

ville de Saint-Priest



# **DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES**

**Guitare électrique / Basse électrique / Batterie /  
claviers / MAO (musique assistée par ordinateur) /  
machines / studio...**

---

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST** ▶

**C**réer pour apprendre ! Le département des musiques actuelles propose un cursus novateur à vocation diplômante ouvert à tous ceux qui souhaitent apprendre et approfondir leur pratique musicale, voire d'envisager une formation préprofessionnelle.

PARCOURS DIPLÔMANT				
Entrée	Cycle	Enseignement proposé	Entrée	Enseignement proposé
À partir du CE 1 7 ans	1 <sup>er</sup> cycle 1C1 et 1C2	Instrument en atelier : 1h Formation musicale : 1h Chant choral : 45'	À partir de 11 ans	"Turbo" 1 et 2 (2 ans) Cours d'instrument : 30' Formation musicale musiques actuelles : 1h Atelier instrumental : 1h30
	1 <sup>er</sup> cycle 1C3 et 1C4	Cours d'instrument : 30' Atelier instrumental : 1h30 Formation musicale : 1h		
Validation : A.E.M. Attestation d'Etudes Musicales				
	2 <sup>e</sup> cycle	Cours d'instrument : 45' Home studio : 1h30 Atelier instrumental : 1h30 Validation : B.E.M. Brevet d'Etudes Musicales		
	3 <sup>e</sup> cycle	Cours d'instrument : 1h Pratique collective de spécialité : 2h Pratique collective : Ragtag : 2h Validation : C.E.M. Certificat d'Etudes Musicales		

**Instruments en atelier : réservé pour les élèves de 1<sup>er</sup> cycle**, il est le lieu d'apprentissage des instruments (batterie, guitare, basse, clavier, chant) en vue d'un choix plus précis.

**Cours d'instrument individuel**, les élèves choisissent de se spécialiser dans un instrument (batterie, guitare, basse, clavier, chant), pour lequel ils suivront un cours hebdomadaire.

**Atelier instrumental** : Pratique collective obligatoire dans le cursus (batterie, guitare, basse, clavier, chant), il devient, au travers d'exercices d'invention et d'interprétation, le lieu où l'élève développe ses compétences musicales et son autonomie. Les élèves se produisent chaque année en concerts lors de différents rendez-vous de la saison du Conservatoire.

**Formation musicale musiques actuelles** : Cet enseignement du langage musical et de l'esthétique spécifique aux musiques actuelles fait partie intégrante du cursus.

**Projet personnel** : Il est demandé à l'élève de troisième cycle de développer de manière autonome un projet artistique extérieur au Conservatoire : projet musical, projet d'orientation, préparation concours d'entrée, etc.). Le suivi de ces projets se déroule durant ces temps hebdomadaires.

**Pratique collective** : L'élève de troisième cycle sera associé durant son cursus aux projets de l'orchestre Ragtag permettant d'élargir l'expérience et les compétences.

LES AUTRES PROPOSITIONS	
<b>Parcours adulte</b> 1 à 4 ans + de 26 ans	Cours d'instrument : 30' Formation musicale adulte : 1h Combo adulte : 1h30
<b>Parcours jeune</b> 1 à 3 ans - de 18 ans	Pour les élèves en début de 2 <sup>e</sup> cycle Cours d'instrument : 30' 1 pratique collective : 1h30
<b>Accompagnement de groupe</b>	Chaque groupe est accompagné dans un travail de répétition à l'occasion de 6 séances de 2h par an
<b>Combo ado</b>	Atelier pratique musicale ouvert aux élèves des autres départements du Conservatoire en tant que pratique collective : 1h

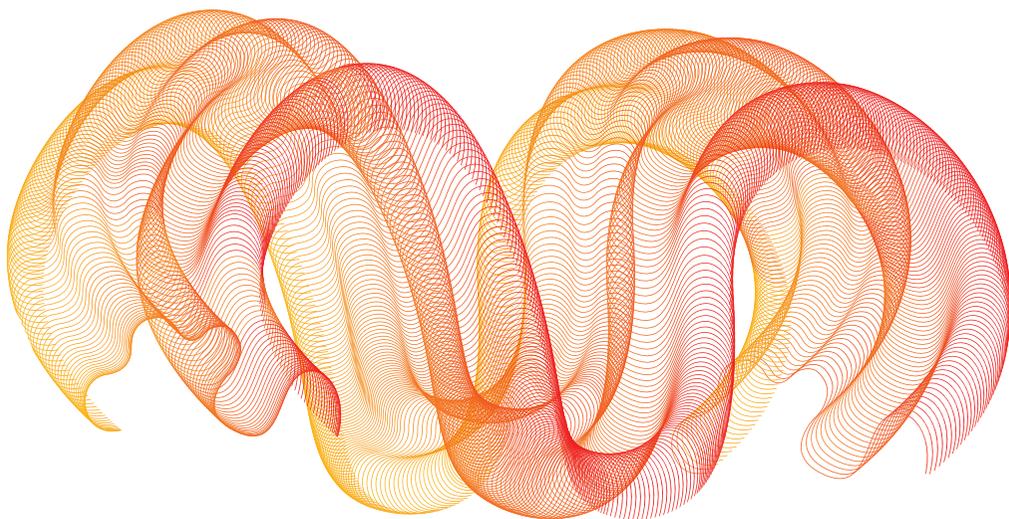
**Combo adulte** : Temps de pratique collective durant lequel chaque élève développe la pratique de son instrument. Il participe activement au choix du répertoire que son groupe propose plusieurs fois par an sur scène, dans le cadre de la saison du Conservatoire.

**Combo ado** : Pratique collective proposée par le département de musiques actuelles à destination des élèves des autres départements. Ils apprennent le répertoire de leur choix de manière orale (sans partition). Leur travail est donné plusieurs fois par an dans le cadre de la saison du Conservatoire.

**Accompagnement de groupe** : Ce dispositif est destiné aux groupes ayant déjà une pratique autonome. Lors d'une première rencontre, un professeur référent effectuera un diagnostic et guidera le groupe dans la formulation d'objectifs précis. Afin d'atteindre ces objectifs, le groupe sera accompagné par l'équipe pédagogique du département « Musiques actuelles » pendant 12h, réparties sur une année : répétitions supervisées, travail de la scène, du son, préparation au studio et intégration dans la programmation du Conservatoire.

# DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES

Guitare électrique / Basse électrique / Batterie /  
claviers / MAO (musique assistée par ordinateur) /  
machines / studio...



---

**CONSERVATOIRE**  
musique & théâtre

ville de Saint-Priest

Place Bruno Polga

04 78 20 03 22

[conservatoire@mairie-saint-priest.fr](mailto:conservatoire@mairie-saint-priest.fr)

[www.conservatoire-saint-priest.fr](http://www.conservatoire-saint-priest.fr)



YouTube